

## DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE - ANNÉE 2023/2024

**ATTENTION** : la dérogation est accordée sous réserve de place disponible dans l'école souhaitée et n'est de fait pas garantie.

### NOTE IMPORTANTE

- Les parents ou tuteurs renseignent la demande et la remettent au maire de la commune de résidence pour AVIS
- Le maire de la commune de résidence transmet la demande au maire de la commune d'accueil pour DECISION
  - Le maire de la commune d'accueil notifie sa décision à la famille.

M., Mme

Agissant en qualité de  père  mère  tuteur

Domicilié(e)

 domicile :

Nom et prénom de l'élève

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Garçon  Fille

Domicile au moment de la rentrée scolaire

École fréquentée actuellement

École dans laquelle devrait être scolarisé l'enfant

École souhaitée par la famille

**Préciser les motivations ci dessous et joindre toute pièce justificative utile  
(certificat médical, attestation de domicile, etc...)**

À \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature des parents ou du tuteur

Cliquez ici pour insérer  
signature électronique

Cliquez ici pour insérer  
signature électronique

### AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE

Date, signature et cachet de la Mairie

### DECISION DU MAIRE DE LA COMMUNE D'ACCUEIL

Date, signature et cachet de la Mairie